

Distribution limitée

WHC-96/CONF.202/INF.10
Paris, le 7 mai 1996
Original : anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**Vingtième session
Siège de l'UNESCO, Paris, Salle X (Fontenoy)**

24-29 juin 1996

Document d'information : Rapport de la Réunion d'experts sur les paysages culturels européens de valeur universelle exceptionnelle (Vienne, Autriche, 21 avril 1996)

Introduction

La réunion d'experts sur "Les paysages culturels européens de valeur universelle exceptionnelle" a été organisée par le Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial, en coopération avec la Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO et avec l'appui du Ministère fédéral autrichien pour l'Education et les affaires culturelles. La réunion a rassemblé 42 experts de 14 Etats parties à la Convention du patrimoine mondial (Allemagne, Autriche, Croatie, Espagne, France, Italie, Japon, Lituanie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Suède et Suisse), ainsi que des experts des organisations suivantes : le Conseil de l'Europe (groupe de travail sur la Convention européenne sur les paysages), l'Union mondiale pour la nature (UICN), le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), l'Association internationale de l'écologie des paysages (IALE), la Fédération internationale des architectes paysagistes (IFLA), Europa Nostra, Austria Nostra et la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA).

M. Franz Neuwirth, en souhaitant la bienvenue aux participants au nom du Ministère fédéral autrichien de l'Education et des Affaires culturelles, a expliqué pourquoi un lieu aussi exceptionnel que le Semper Depot avait été choisi comme lieu de réunion. Ce bâtiment datant du milieu du siècle dernier servait initialement à la fabrication et à l'entreposage des décors de théâtre et d'opéra. Sa rénovation et son utilisation actuelle en font un des meilleurs exemples de la revitalisation architecturale de Vienne.

M. Harald Gardos, Secrétaire général de la Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO, a accueilli les participants et a expliqué la contribution de l'Autriche à la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial. Il a rappelé que plusieurs biens autrichiens avaient fait l'objet de propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

La représentante du Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial, en remerciant le pays hôte de son soutien à la réunion, a attiré l'attention des participants sur les communications qui avaient été préparées par plusieurs experts. Dans ce contexte, elle s'est référée au recueil de textes intitulé "Reader for the Expert Meeting European Cultural Landscapes of Outstanding Value" fourni par le Secrétariat à tous les participants de la réunion d'experts (voir Annexe III du présent document). Elle a rappelé que cette réunion marquait une nouvelle étape dans le processus d'identification et de sélection de paysages culturels exceptionnels d'importance universelle en vue de leur éventuelle inclusion dans la Liste du patrimoine mondial.

La première réunion d'experts sur les paysages culturels du patrimoine mondial, tenue à La Petite Pierre (France) en 1992, a permis de faire un avant-projet de catégories de paysages culturels de valeur universelle exceptionnelle. Ces catégories ont été adoptées par la seizième session du Comité du patrimoine mondial en 1992 et incluses dans les Orientations. "Les paysages culturels représentent "les oeuvres conjuguées de la nature et de l'homme" définies à l'article I de la Convention. Ils illustrent l'évolution de la société et des établissements humains au cours des âges, sous l'influence des contraintes et/ou des atouts présentés par leur environnement naturel et les forces sociales, économiques et culturelles successives, internes et externes. (...) Le terme "paysage culturel" recouvre une grande variété de manifestations interactives entre l'homme et son environnement naturel." (Paragraphes 36 et 37 des Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial).

Les recommandations du Plan d'action pour les paysages culturels, favorisant une approche régionale et thématique de l'inclusion de ces paysages dans la Liste du patrimoine mondial, ont été élaborées lors d'une réunion d'experts tenue à Schorfheide/Templin (Allemagne) en 1993. Le Comité du patrimoine mondial a adopté ce Plan d'action à sa dix-septième session, en décembre 1993. L'approche régionale et thématique des paysages culturels s'est concrétisée par une série de réunions d'experts sur "Les canaux du patrimoine" (Canada, septembre 1994), "Les itinéraires en tant qu'éléments de notre patrimoine culturel" (Espagne, novembre 1994), "La culture du riz en Asie et ses paysages en terrasses" (Philippines, mars-avril 1975) et "l'atelier régional Asie-Pacifique sur les paysages culturels associatifs" (Australie, avril 1995). Le Plan d'action et les rapports de ces réunions d'experts figurent dans le livre intitulé "Cultural Landscapes of Universal Value. Components of a Global Strategy" (rédigé par B. von Droste, H. Plachter et M. Rössler, Jena, Fischer Verlag, 1995).

Cette réunion d'experts a donc pu se fonder sur une connaissance intime de la problématique de l'identification, de la sélection et de la conservation des paysages culturels dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial. Elle a également pu contribuer à la Stratégie globale pour une représentativité plus équilibrée de la Liste du patrimoine mondial (telle qu'elle a été adoptée par le Comité du patrimoine mondial en 1994).

Après adoption de son ordre du jour (Annexe I), la réunion d'experts s'est déroulée en trois sessions correspondant aux trois catégories de paysages culturels décrits plus loin.

M. de Meeus (Pays-Bas) a présenté un exposé conceptuel général qui reflétait les résultats d'une analyse systématique des grands paysages de la région européenne, analyse préparée pour l'Agence européenne pour l'environnement en 1995. La typologie présentée par M. de Meeus assurait une approche biogéographique du zonage des paysages (toundra, taïga, hautes terres) et a se référait à des types de paysages spécifiques (bocages, champs sans enclos, steppes, paysages artificiels et paysages spécifiques d'une région).

1. Paysages organiquement évolués (paysages culturels vivants/fossiles)

La session a été présidée par M. Adrian Phillips ; M. Harald Plachter et M. Henry Cleere en ont été les rapporteurs.

L'interaction entre l'homme et son environnement constitue l'élément essentiel des paysages culturels. Un certain nombre de facteurs déterminent ces interventions, y compris la situation, la topographie, les conditions climatiques, etc., c'est-à-dire que les interventions sont adaptées au contexte. Ce sont surtout des facteurs technologiques, sociaux, économiques et politiques qui ont conduit à la formation des paysages culturels d'Europe.

On trouve au Pays-Bas des exemples d'interventions technologiques des hommes, avec les conséquences de nombreux siècles de travaux hydrauliques (Shoklands et ses environs), ainsi que dans les basses terres du Fen, dans l'est de l'Angleterre où subsiste un paysage traditionnel de digues et de moulins à vent. Les forces sociales, économiques et politiques de la féodalité ont abouti à la formation de paysages européens caractéristiques (par exemple les champs sans enclos du nord-ouest de l'Europe et les pâturages entourés de fossés ou de crêtes de la région des Midlands en Angleterre).

Le temps et la continuité jouent un rôle important dans le développement des paysages culturels. Certains de ces paysages représentent un développement continu pendant des millénaires, tandis que d'autres se sont développés plus rapidement (par exemple les paysages agricoles qui ont changé en quelques décennies). Les paysages culturels vivants sont dynamiques, jamais statiques, et constitués d'éléments tangibles et intangibles. A partir de là, il pourrait être raisonnable de classer et d'évaluer les paysages culturels selon leurs caractéristiques fonctionnelles ainsi qu'en tenant compte des paramètres du processus.

Il faut disposer d'une *définition flexible des paysages vivants* qui reconnaisse l'évolution passée et future des paysages et les interactions entre les hommes et l'environnement. Les décisions concernant la préservation des paysages culturels doivent associer l'apport politique aux décisions de la communauté. Il faut donner aux gens l'occasion de dire comment ils

veulent vivre. Les paysages culturels vivants peuvent se définir comme incarnant des modes de vie d'autrefois tout en restant viables à l'époque moderne. A cet égard, il est important de déterminer comment on peut adapter le rythme du changement en tant qu'élément de la conservation de ces paysages culturels.

Les paysages culturels fossiles ou reliques sont bien reconnus au Royaume-Uni (où l'on trouve par exemple, Stonehenge, Avebury et les sites associés). Il existe aussi d'extraordinaires paysages reliques dans d'autres parties de l'Europe (par exemple Paphos à Chypre et Délos en Grèce), ainsi que des paysages reliques industriels (par exemples les Mines de Rammelsberg et la Ville historique de Goslar en Allemagne, ou la Gorge d'Ironbridge au Royaume-Uni). Les paysages culturels industriels d'Europe sont souvent menacés et doivent en priorité faire l'objet d'un travail national d'enquête en Europe.

Les paysages ruraux ne sont pas seulement définis par l'économie, mais aussi par la société. Pour cette raison, la meilleure manière de les entretenir est l'utilisation vivante et active (par exemple les vignobles d'Europe). La motivation de cet entretien doit être à la fois sociale et économique, tout en acceptant que l'entretien continu et l'utilisation des paysages ruraux exigent un certain changement. Il faut éviter la nostalgie dans la conservation des paysages culturels et adopter une approche honnête et pragmatique. On peut se demander s'il faut chercher à assurer la protection des paysages culturels ruraux en tant que paysages agricoles vivants quand ils ne sont pas économiquement viables. Malheureusement, certains paysages culturels et modes de vie établis depuis longtemps ont maintenant été abandonnés, parfois à la suite de décisions politiques (par exemple, la politique concernant l'intensification agricole en Europe).

Beaucoup de paysages ruraux européens sont des paysages culturels vivants. En sélectionner certains pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial à partir des nombreux et divers types de paysages organiquement évolués exige un accord sur une typologie des paysages (c'est-à-dire un cadre pour faire des choix), ainsi qu'un accord sur les critères de **qualité** (c'est-à-dire des critères conçus pour déterminer quels paysages d'un certain type devraient être inclus dans la Liste du patrimoine mondial). Tout en reconnaissant l'utilité **des** paramètres culturels et naturels pour l'identification des paysages culturels, on peut se demander si les procédés de classification à grande échelle sont appropriés. Le mieux est d'appliquer les procédés de classification à l'échelon régional ou local.

Il faut adopter une approche analytique de l'identification des paysages culturels vivants et fossiles/reliques qui intègre des approches et des interactions multidimensionnelles, en disposant de paramètres plus détaillés pour identifier, estimer et évaluer les paysages culturels vivants, ainsi que d'approches systématiques pour identifier les paysages culturels européens par thème et par région. On pourrait utiliser pour cela les études thématiques sur les paysages culturels basées sur des études comparatives européennes. Celles-ci devraient également comprendre des références aux modèles de paysages culturels européens qui ont été exportés hors d'Europe vers d'autres régions du monde (ainsi les vignobles du Chili, de Californie et d'Australie et les paysages de bocages de la Nouvelle-Angleterre aux Etats-Unis). L'identification, l'estimation et l'évaluation de la large gamme des paysages culturels européens peuvent donc être appliquées à d'autres régions du monde.

La gestion des paysages culturels du patrimoine mondial peut être normative pour la préservation de l'environnement dans son ensemble et permettre d'établir des modèles de ce qui est exigé ailleurs. Cela peut aider à renforcer le niveau de la préservation du patrimoine à l'échelon national et local. Cette préservation des paysages culturels européens du patrimoine mondial peut démontrer les principes d'une utilisation viable des terres et du maintien d'une diversité locale qui devraient influencer la gestion de l'ensemble de l'environnement rural. Des rapports aussi complémentaires pourraient être officialisés par un lien étroit entre la Convention du patrimoine mondial et le projet de Convention européenne sur les paysages. La richesse et la variété des paysages européens vivants et fossiles, ainsi que les nombreuses menaces qui pèsent sur ce patrimoine, démontrent l'urgence de ces deux mesures.

Le Groupe de travail sur la conservation des paysages (GTCP) de la Commission de l'Union mondiale pour la nature (UICN) pour la stratégie et la planification de l'environnement, en collaboration avec l'Association internationale de l'écologie des paysages (IALE), réalise des études pilotes sur les paysages menacés et sur le choix de méthodologies et de critères appropriés pour améliorer l'identification, l'estimation et l'évaluation des paysages culturels européens.

La préparation d'une typologie universelle ou européenne des paysages culturels pourrait s'avérer trop simpliste et ne pas répondre à la diversité des paysages culturels ou aux facteurs politiques, sociaux, culturels et économiques qui marquent l'évolution des paysages culturels d'Europe. Une approche intégrée de l'identification, de l'estimation et de l'évaluation de ces paysages pourrait comprendre des éléments complémentaires, y compris le travail des organismes consultatifs, le projet de Convention européenne sur les paysages, des perspectives sous-régionales et le travail de l'UNESCO.

Le projet de Convention européenne sur les paysages du Conseil de l'Europe est fondé sur le respect et le développement des droits de l'homme et la préservation de la démocratie locale. Le Conseil de l'Europe reconnaît la nécessité de définir les paysages de manière flexible. Il est donc essentiel de déterminer quelles valeurs attachent aux paysages européens les membres des communautés et tous ceux qui vivent et travaillent dans leur cadre. Ils veulent participer activement à l'identification des paysages d'Europe. Le Conseil de l'Europe est déjà engagé dans un certain nombre d'initiatives régionales qui renforcent le travail de l'UNESCO quant à l'identification et la préservation des paysages culturels européens. De l'avis général, la collaboration entre l'UNESCO et le Conseil de l'Europe est très importante et il existe de formidables possibilités de synergie entre les deux organisations pour la conservation des paysages culturels européens.

2. Paysages culturels associatifs

La session a été présidée par M. Léon Pressouyre ; M. Wolfgang Haber et M. David Jacques en ont été les rapporteurs.

S'agissant des paysages associatifs, les participants ont souligné qu'à la typologie complexe liée aux données climatiques, géologiques, morphologiques et plus largement géographiques, décrite dans un exposé introductif, répond, en Europe, une extrême diversité culturelle.

Ils ont évoqué les sites déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial grâce à une association forte des éléments du paysage à des phénomènes religieux (aussi bien Stonehenge et Delphes que les Météores, le Mont Athos, le Mont Saint-Michel ou le chemin de Saint-Jacques illustrent cette catégorie).

Ils se sont interrogés sur les modalités de l'association d'un paysage à des phénomènes artistiques en notant qu'elle peut s'attacher à l'oeuvre d'un grand peintre (ainsi El Greco et Tolède), à une école de peinture, à un motif (la Baie de Naples par exemple), mais qu'il n'est pas exclu qu'elle concerne un patrimoine intangible (musique, poésie, philosophie ou science).

La discussion a permis d'atteindre un consensus en ce qui concerne l'association d'un paysage à des phénomènes culturels. La culture ne doit pas être prise ici au sens anthropologique du terme, tout paysage devenant en ce cas "culturel", mais dans le sens plus restrictif retenu par le critère (vi) des Orientations. L'association d'un paysage avec des valeurs de patrimoine culturel intangible peut être retenue, mais seulement si celles-ci ont une valeur universelle. L'exemple du Lake District où est née, de Wordsworth à Ruskin, une conception écologique du respect de la nature et des paysages est cité à cet égard.

Au cours de la discussion, deux conceptions de la stratégie européenne d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial se sont exprimées.

Pour certains participants, la grande variété et l'extrême intérêt des paysages culturels européens devraient inciter à des propositions d'inscription fondées sur une typologie qui pourrait devenir normative.

Pour une majorité d'intervenants, cette démarche, pleinement justifiée par une problématique scientifique, pourrait se révéler contraire à la stratégie globale adoptée par le Comité du patrimoine mondial, dans la mesure où elle contribue à renforcer une lecture européenne de la Convention de 1972. Notant que certains paysages associatifs ont une valeur essentiellement nationale, tandis que d'autres peuvent bénéficier d'une reconnaissance régionale, ces intervenants suggèrent la mise en place d'un sous-comité européen qui travaillerait en coopération à la fois avec l'UNESCO et avec les experts chargés du projet de Convention européenne sur les paysages culturels.

La soumission de projets d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial serait l'ultime étape d'un processus de réflexion, venant après la constitution de listes indicatives nationales et après une concertation européenne. Pour justifier d'une qualité "exceptionnelle" et "universelle" il est suggéré que les propositions d'inscription répondent à de nombreux critères.

Au cours du débat, les intervenants ont souligné la complexité des paysages culturels et l'aspect déconcertant du rapprochement de termes comme "associatif" et "universel/exceptionnel". Tous les paysages sont culturels et la préservation de la nature est elle-même une tâche culturelle enrichissante pour notre culture. La question s'est posée de savoir si le Mont Blanc, en tant que paysage culturel associatif, pourrait être présenté pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. L'universalité procède d'une connotation culturelle, comment une association spécifique d'une culture pourrait-elle être universelle ?

Une autre intervention a mentionné que le caractère essentiel des paysages associatifs était leur pouvoir d'incarner des idées et qu'il était important de clarifier et d'expliquer ces idées en les reliant aux qualités évoquées précédemment (y compris religieuses, de fierté nationale, artistiques et esthétiques). Cependant, la diversité culturelle des pays européens est une richesse et la sélection des paysages associatifs peut s'avérer difficile car ceux-ci ont peu d'importance au niveau intercontinental mais présentent de la valeur pour une culture.

Un autre témoignage a fait état des deux premiers paysages culturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysages culturels associatifs et vivants uniques : le Parc national de Tongariro (Nouvelle-Zélande) et le Parc national d'Uluru-Kata Tjuta (Australie). Les fortes associations religieuses et culturelles de ces paysages culturels à leurs propriétaires traditionnels témoignent de traditions vivantes et de croyances de valeur universelle exceptionnelle. Au cours de la discussion, les participants ont en outre noté qu'un certain nombre de sites déjà inclus dans la Liste du patrimoine mondial étaient peut-être des paysages culturels associatifs. On n'a encore effectué aucune analyse approfondie de cette catégorie de paysages européens pour la Liste actuelle du patrimoine mondial.

3. Paysages culturels aménagés

La session a été présidée par Mme Carmen Añón Feliú ; M. Lester Borley et M. Rob de Jong en ont été les rapporteurs.

A l'ouverture de cette session, il a été rappelé que la Convention du patrimoine mondial prescrivait d'inclure sur la Liste des sites de la plus haute qualité dans tous les pays et régions. Ces sites doivent être représentatifs de la grande diversité des paysages culturels d'Europe. La Convention a également pour objectif d'obliger les citoyens à évaluer et préserver leur patrimoine. La préservation ne doit pas être un maintien en l'état mais une suite harmonieuse et une renaissance tout au long de la vie. Les relations nature-culture étant particulièrement importantes, il faut les intensifier et l'éducation doit donc constituer un nouvel objectif de la mise en oeuvre de la Convention, d'où la nécessité d'adopter une démarche interdisciplinaire.

La discussion a porté essentiellement sur la question d'une définition des paysages aménagés. Les hommes peuvent intervenir sur un paysage mais en principe ils agissent suivant les impulsions du paysage ou de la nature et suivant les impulsions de leur propre histoire culturelle. Pour cette raison, un paysage culturel aménagé doit être vu dans un contexte plus large, en considérant l'importance de l'originalité, du changement et des limites physiques, ainsi qu'en reconnaissant les liens étroits entre la nature et les hommes.

Le jardin historique a été défini comme un monument architectural et historique artistique. Cependant, la question qu'il faut se poser par rapport à un jardin historique concerne sa faculté d'illustration et non ses qualités caractéristiques. La valeur esthétique qui a été accordée aux paysages culturels aménagés doit être convertie ou plutôt s'adapter à une vision plus anthropologique. Aucune étude culturelle historique des paysages culturels historiques n'a encore été entreprise en Europe. Il a été recommandé qu'un groupe d'étude élabore un plan traitant des paysages culturels historiques européens.

Au cours des débats, des intervenants ont noté l'importance de la superficie des paysages aménagés, par exemple le paysage culturel de Lednice (République tchèque) qui s'étend sur 200 km² et le paysage culturel de Woerlitz (Allemagne) sur plus de 500 km². La taille de ces paysages culturels pose des questions spécifiques pour les limites et la gestion de ces sites.

Les débats ont principalement porté sur la définition du paysage aménagé et l'importance d'une reconnaissance des liens étroits entre nature et culture et de leur interaction. Pour finir, les participants ont de nouveau insisté sur l'existence d'étroites relations entre la nature et les hommes et le fait que l'entretien de ces paysages culturels aménagés doit tenir compte de l'élément humain essentiel. Ils ont noté qu'il était difficile d'établir des critères d'évaluation de la qualité panoramique des paysages culturels.

5. Conclusions

Cette réunion d'experts était la première du genre à traiter des paysages culturels européens de valeur universelle exceptionnelle. Elle représente donc une première tentative d'application du concept de paysage culturel en tant qu'élément de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée et représentative pour l'Europe. Pour résumer, la réunion d'experts a convenu des points suivants :

1. L'application des trois catégories de paysages culturels définies au paragraphe 39 des Orientations a été réaffirmée pour la région Europe.
2. Les paysages culturels européens comptent parmi les biens du patrimoine les plus riches, les plus divers et les plus complexes, et leur définition, leur classification et leur gestion sont très difficiles.
3. La réunion d'experts a traité de l'identification, de l'estimation et de l'évaluation des paysages culturels européens et a souligné la nécessité d'une approche systématique pour l'identification régionale et thématique de ces paysages culturels européens, en attribuant un rôle clé aux listes indicatives fournies par les Etats parties.
4. La réunion d'experts a insisté sur l'importance des paysages culturels vivants qui incarnent des modes de vie d'autrefois et conservent leur intérêt aujourd'hui dans le contexte européen - y compris les paysages ruraux - et sur leur développement au cours du temps (par exemple, face à de nouvelles technologies). Il est important de reconnaître les perspectives locales et régionales lors de l'évaluation de ces paysages culturels.
5. La réunion d'experts a confirmé le concept d'un continuum nature-culture tel qu'il a été présenté par la réunion d'experts sur "l'Evaluation des principes généraux et des critères pour les propositions d'inscription de sites naturels du patrimoine mondial" qui s'est tenue du 22 au 24 mars 1996 au Parc national de la Vanoise, France. Il n'existe plus de nature intacte. La préservation de la nature en Europe n'intègre pas souvent les notions de préservation et développement des paysages culturels. Pourtant, la préservation des paysages culturels européens ne devrait pas être marginale mais constituer une partie essentielle de la protection du patrimoine en Europe.

6. La préservation du patrimoine mondial peut jouer un rôle de premier plan dans la protection de la variété des paysages d'Europe. Bien que l'on reconnaisse l'existence de puissants impératifs politiques pour garantir l'équilibre de la Liste du patrimoine mondial en n'y ajoutant plus un trop grand nombre de biens ou de paysages culturels européens, l'Europe est particulièrement bien pourvue en paysages culturels. Seule une sélection de ces paysages peut être inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. Les paysages culturels possédant une valeur européenne, nationale ou régionale devront être protégés par d'autres moyens, y compris une protection juridique nationale complémentaire.
7. La réunion d'experts a souligné les initiatives parallèles et les occasions d'approches en collaboration à la préservation des paysages culturels du patrimoine mondial (par exemple le projet de Convention européenne des paysages et autres instruments juridiques européens).

Annex I

Agenda for the Expert Meeting on European Cultural Landscapes of Outstanding Universal Value Vienna, Austria

20 April 1996

- 19.00 Welcome by the Austrian National Commission for UNESCO, Austria Nostra, and the UNESCO World Heritage Centre
- 20.00 Dinner for participants

21 April 1996

- 09.00 Opening of the meeting (Austrian UNESCO National Commission for UNESCO, UNESCO World Heritage Centre, Ministry for Educational and Cultural Affairs)
- Mechtild RÖSSLER, UNESCO World Heritage Centre:
Introduction to the meeting
- 09.30 Jens de MEUUS: Systematic analysis of landscape types in Europe
- 10.15 Break
- 10.30-11.30 Chairperson : Adrian PHILLIPPS
Part I : Living/fossil cultural landscapes
Summary presentations by the rapporteurs Harald PLACHTER and Henry CLEERE
- 11.30-13.00 Panel discussion with participants and authors of invited written papers presented on the living/fossil cultural landscapes in Europe
- 13.00-14.30 Lunch hosted by the Austrian National Commission for UNESCO
- 14.30-15.45 Chairperson : Léon PRESSOUYRE
Part III : Associative cultural landscapes
Summary presentations by the rapporteurs Wolfgang HABER and David JACQUES
- 15.45-16.00 Coffee break
- 16.00-16.30 Panel discussion with participants and authors of invited written papers presented on associative cultural landscapes in Europe
- 16.30-17.30 Chairperson : Carmen ANON FELIU
Part II : Designed cultural landscapes
Summary presentations by the rapporteurs Lester BORLEY and Rob DE JONG
- 17.30-19.00 Panel discussion with participants and authors of invited written papers presented on designed cultural landscapes in Europe
- 19.00 Dinner
- 21.00 Open discussion on future perspectives and cooperation

Annex 2

List of participants

Mme. Carmen ANON FELIU (Chairperson)
Puerto de Sta. Maria, 49
28043 Madrid
Spain
Fax: 34-1-3003427

Mr ANTONIETTI
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
Departement fédéral de l'intérieur
CH-3003 Berne
Switzerland

Mr Ernst BACHER
General Conservator
Bundesdenkmalamt
Hofburg, Säulenstiege
A-1010 Vienna
Austria

Ms Lena BERGILS
Nordiska Förbundet för Kulturlandskap
Eskilstuna Museer
631 86 Eskilstuna
Sweden
Fax: 46-16-138710

Mr Lester BORLEY (Rapporteur)
Secretary General EUROPA NOSTRA
4 Belford Place
Edinburgh EH4 3DH
United Kingdom
Tel/Fax 19 44 131 332 2364

Mr Robert BRUNNER
CNPPA member
Nationalpark Donau Auen
Kirchengasse 39/13
A-1070 Vienna
Austria

Mr Henry CLEERE (Rapporteur)
ICOMOS
Acres Rise
Lower Platts
Ticehurst
Wadhurst TN5 7DD
United Kingdom
Fax: 33-1-42775742

Mr Rob DE JONG (Rapporteur)
President of the International committee of Historic Gardens and Sites ICOMOS/IFLA
Rijksdienst voor de Monumentenzorg
PO Box 1001
3700 BA ZEIST

The Netherlands
Fax 03404-16189

Mr Hans DORN
Chairman of IFLA's Committee for Historic Gardens and Landscapes
Holbeinstrasse 17
60596 Frankfurt/Main
Germany

Mr Michael DOWER
Countryside Commission
John Dower House
Crescent Place
Cheltenham
GL 50 3 Gloucestershire
United Kingdom
Fax: 44 1242 22 60 27

Mr Peter FOWLER
Department of Archaeology
The University
Newcastle upon Tyne
NE1 7RN
United Kingdom
Fax: 44-1912321056

Mr Bryn GREEN
Wye College
Wye, near Ashford
Kent TN25 5AH
United Kingdom
Fax 44 1233 812855

Mr Wolfgang HABER (Rapporteur)
Lehrstuhl für Landschaftsökologie
TU München
85354 Freising
Germany
Fax 08167.478

Mr David JACQUES (Rapporteur)
ICOMOS landscapes Working Group
Sugnal
Stafford ST21 6NF
United Kingdom
Fax: 44- 1904433949

Mr Janós KARASZ
Albertgasse 21/16
1080 Wien
Austria
Fax: 0043-4062651

Mme Nicole KUENTZ
Vieille Maison Francaises
7 place de la Republique
68250 Rouffach
France

Mr Paulius KULIUKAUSKAS
Development Director
PO Box 1932
2012 Vilnius
Lithuania
Fax: 370 67 06 044

Mr Alfred LESEL
Generalsekretär IFLA
Eroicagasse 45
1190 Wien
Austria
Fax: 43-1-280 76 31 142

Ms Zenia MARKOVITSCH
Institute for the Protection
of Historic Monuments
Glauno Poujerennstvo
1000 Zagreb, Mesnicka 49
Croatia
Fax: 385-1-278405

Mr Johan MEEUS
Pels Rijckenstraat 2
6814 DL Arnhem
The Netherlands
Fax: 31-26445 1210

Mr Max MEINHART
St. Veitgasse 15
1130 Vienna
Austria

Ms Donatella MURTAS
via C. Colombo 27
10129 Torino
Italy
Fax: 39-11-593503

Mr Adrian PHILLIPS (Chairperson)
Chair, CNPPA
2 The Old Rectory
Dumbleton Nr. Evesham
Gloucestershire WR11 6TG
United Kingdom
Fax 19 44 1386 8820 94

Mr Harald PLACHTER (Rapporteur)
University of Marburg
Fachbereich Biologie
Fachgebiet Naturschutz
Lahnberge
D-35032 Marburg
Germany
Fax: 49-64 21 28 89 85

M. Léon PRESSOUYRE (Chairperson)
Vice-Président de l'Université de Paris I
17, rue de la Sorbonne

75231 PARIS Cedex 05
France
Fax: 33-1-40463156

Mr PRINZ
Kulturlandschaftsforschung
BMWFK Koordinationsbüro
Gregor-Mendel Str. 12-14/II/3
A-1180 Wien
Austria
Fax: 43-1-4784289

M. Dominique RAMBAUD
Comité International des Associations pour
la Protection du Mont-Blanc (CIAPM)
c/o CICM
Les Gaudy
73760 Entremont-le -Vieux
France
Fax: 79658727

M. Josée Cardim RIBERO
Palacio Valencias
Rua Visconde de Montserrat
P-2710 SINTRA
Portugal
Fax: 351 1 923 5176

Mr Raimund RODEWALD
Swiss Foundation for Landscape Conservation
Hirschengraben 11
CH 3011 Berne
Switzerland
Fax: 031-312 57 81

Mr Wilfried SCHENK
Arbeitskreis Kulturlandschaftspflege
der Deutschen Akademie für Landeskunde
Geographisches Institut der
Universität Würzburg
Am Hubland
D-8700 Würzburg
Germany

Mr Christian SCHUBÖCK
Alliance for Nature
Töpfelgasse 2/9
A-1140 Wien
Austria
Fax: 43-1-8939298

Ms Olga SEVAN
Russian Institute for Cultural Research
Bersenevskaya nab., 18-22
109072 Moscow
Russia
Fax: 95-230-08-82

Mme. Cristina STORELLI

Groupe du Travail CEP
Conseil de l'Europe
V.C. Ghiringhelli
6500 Bellinzona
Suisse
Fax: 19 41 91 825 87 04

Ms Euvicé SUMMERS
Wye College
Wye, near Ashford
Kent TN25 5AH
United Kingdom
Fax 44 1233 812855

Mr Hubert TRIMMEL
Internationale Alpenschutzkommission
c/o Gesellschaft für Natur-und
Umweltschutz
Hegelgasse 21
A-1010 Wien
Austria
Fax: 43-1-4011350

UNESCO World Heritage Centre

Ms Mechtild RÖSSLER
Programme Specialist

Ms Alexandra zu SAYN-WITTGENSTEIN
Associate Expert

Ms Sarah TITCHEN
Consultant

UNESCO World Heritage Centre
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France
Fax: 33-1-40569570

Mr Terry Hay-Eddie
Division of Ecological Sciences
UNESCO
1, rue Miollis
75352 Paris 07 SP
Fax: 33-1-40659897

Local Organizers

Mr Harald Gardos
Austrian National Commission for UNESCO
Mentergasse 11
A-1070 Vienna
Austria
Fax: 43-1-526.36.80

Mr Arthur Spiegler
Austria Nostra

Reitschulgasse 2
A-1010 Wien
Austria
Fax: 43-1-535 04 65

Federal Ministry for Education and Cultural Affairs

Mr Neuwirth
Bundesministerium für Unterricht und
Kulturelle Angelegenheiten
Abt. IV/3
Schreyvogelgasse 2
A-1010 Wien
Austria
Fax: 43-1-531203699

Observers

Mme. Anne Raidl
Former Director
Division of Cultural Heritage, UNESCO
Wien
Austria

Mr Mankoto Motonaka
c/o Agency for Cultural Affairs
Ministry of Education, Science
and Culture
3-2-2, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo, 100
Japan

Annex 3

Table of Contents of the "Reader for the Expert Meeting on European Cultural Landscapes of Outstanding Universal Value" (Distributed to participants at the expert meeting on 21 April 1996)

B. von Droste
Preface

M. Rössler/S. Titchen
Introduction to the Meeting

1. General Papers

J. Meeus (The Netherlands)
A systematic analysis of major landscapes in the European continent

H. Plachter (Germany)
Ecological Aspects of Central European Cultural Landscapes

B. H. Green (United Kingdom)
Protecting European Cultural Landscapes

2. Living cultural landscapes

A. Phillips (IUCN/CNPPA)
Living/Fossil Cultural Landscapes: Introductory Remarks

M. Dower (Working Group European Landscape Convention)
Living Cultural Landscapes in Europe

P. Fowler (United Kingdom)
Cultural Landscapes of Britain

C. Marin (Spain)
Les Jardins du Sel

M. Robinson/Scottish Natural Heritage (United Kingdom)
Outstanding cultural landscapes in Scotland

D. Murtas (Italy)
Vineyard Landscapes of Italy

M. Fischer (Croatia)
Croatia's Cultural Landscapes

P. Doukellis (Greece)
Note sur les paysages exceptionnels de la Grèce

3. Designed Cultural Landscapes

C. Añón Feliú (ICOMOS)
Designed Landscapes: Art and Nature

W. Haber (Germany)
Report on a visit to the Serra de Sintra (in preparation of the World Heritage nomination)

J. Cardim Ribeiro (Portugal)
Le paysage culturel de Sintra: un lieu de tolérance culturelle

D. Jacques (United Kingdom)
The importance of historic cultural landscapes. In: Deutscher Rat für Landschaftspflege, Nr. 66, December 1995, Pflege und Entwicklung der Potsdamer Kulturlandschaften, pp. 42-51

O. Kuca (Czech Republic)
A comparative Study, Lednice-Valtice Cultural Landscape (part of the World Heritage nomination file)

4. Associative Cultural Landscapes

D. Rambaud (France)
Le Mont-Blanc, Paysage Culturel Associatif

F. Benito (Spain)
The Road to Santiago de Compostella. Heritage of Mankind

A. d'Antin/ O. Cebes (France)
Les Chemins de Saint-Jacques en France

M. Rosaria Nappi (Italy)
Le rôle de l'iconographie dans l'analyse du paysage Italien

5. Cooperation with other Institutions and Organizations

Ch. Storelli (Working Group European Landscape Convention)
Groupe de Travail: "Convention Européenne du Paysage". Fondements, structure et procédure d'établissement du projet de Convention européenne du Paysage

Alliance for Nature
Die Alliance for Nature und die Welterbe-Konvention

6. Annexes

Categories of Cultural Landscapes (Extract from the Operational Guidelines)

Action Plan for the Future (Cultural Landscapes)

List of Participants (as of 15 April 1996)

additional paper submitted on 21 April 1996:

H. Dorn (IFLA)
The cultural landscape of Woerlitz